

L'IQRDJ PRÉSENTE

LA GRANDE ASSEMBLÉE DU DROIT ET DE LA JUSTICE

19 MARS 2021 – 9H À 12H

THÈME 1

LA CULTURE JURIDIQUE

Le thème de *la culture juridique* désigne la connaissance du droit et de la justice dans la société québécoise.

Ce thème soulève des enjeux entourant les aspects collectifs reliés à l'acquisition et à la transmission des savoirs juridiques dans la population et même parmi les juristes.

Il s'articule principalement autour de l'information juridique et des services juridiques.



PROPOSITIONS

PROPOSITION 1

Il est d'abord proposé que l'IQRDJ répertorie les modèles de diffusion existants en matière d'information juridique, de manière à en faciliter l'accès, tant en milieu scolaire qu'au sein de la société, et qu'à cette fin il constitue une table de concertation regroupant les parties prenantes : citoyens et citoyennes, organismes sans but lucratif, ordres professionnels, magistratures, ministère de la Justice, ministère de l'Éducation, etc.

PROPOSITION 2

Il est ensuite proposé que l'IQRDJ examine les stratégies et les moyens utilisés par les intermédiaires du droit, qu'ils soient juristes ou issus d'autres professions (infirmières, travailleurs sociaux, etc.), pour transmettre auprès de la population une information juridique adaptée à chaque situation concrète.

PROPOSITION 3

Il est enfin proposé que l'IQRDJ explore les modes d'intervention sociale permettant d'aborder les questions juridiques dans une perspective transversale, en favorisant tout particulièrement une prise en charge multidisciplinaire et interprofessionnelle des réalités vécues par les citoyens et les citoyennes.